

ACADEMIE DE
RFNNFS

ETABLISSEMENT
Collège Georges
Brassens
35650 LE RHEU

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2017-2018

Numéro de séance : 5

Date de convocation : 06 février 2018.

Présidence de : M. DANDIN, Principal

Quorum : 15

Nombre des présents : 16

Nombre d'absents excusés : 11

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES

Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes désignation	N°
----------	------	------------------	-------------------------------	----

Approbation de procès-verbal du 03 octobre 2017.
Approbation de l'Ordre du jour.
Installation du CA et des commissions.
Règlement intérieur du CA.

I - Affaires administratives et financières

Sujet 1.1 - Convention DAIP 2018

Sujet 1.2 - Adhésion à l'Espace des sciences

Sujet 1.3 - Contrat

II- Affaires pédagogiques et Vie scolaire.

Sujet 2.1 – Horaires du collège pour la rentrée de septembre 2018.

Sujet 2.2 - Préparation de la rentrée 2018 : répartition de la DGH.

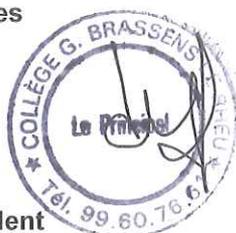
Sujet 2.3 – Projet « Climat scolaire »

Sujet 2.4 – Organisations des voyages scolaires en classe de 4^{ème} à partir de la rentrée 2018.

Sujet 2.5 – Projet d'organisation du PSC1 pour le niveau 4^{ème} en 2017-2018.

III. Questions diverses

Signatures



Le Président

Le Secrétaire

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 06 février 2018

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	DANDIN Marcel	x						
	Adjoint	TISSOT Florence			x				
	Gestionnaire	NICOLAS Philippe	x						
	CPE	MENOUD Clotilde	x						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	COULOMBEL Ludovic			x				
	Groupement de commune	BILLARD Armelle	x						
	Commune siège	PITTOIS Yannick	x						
	Commune siège	PETARD – VOISIN Mme			x				
	Commune siège								
Personnalité qualifiée		GAY Mathilde			x				
Total	9		5	0	4				
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	DELEBECQUE Christophe	x						
		LEGEAIS Vincent			x	Mme Roignant	x		
		STEFFANUT Sylvie	x						
		DANDO Géraldine	x						
		SAGOT-DANIEL Marie-Odile	x						
		GOMEZ Nelly			x	M. Lenevette	x		
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	MONTAROU Karine			x				
		LECORGNE Franck			x				
		LOUCHET Lyonnel	x						
Total	9		5	0	4		2		
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	PETIT Patricia	x						
		MENARD Cédric	x						
		NICHOLAS Gwenaëlle			x				
		PATRIARCHE-PATY Nathalie			x				
		MILON-BUAN Anne	x						
		LASSALAS Jacques			x				
		CLAUSSE David	x						
	Elèves	GUILLARD Lisa			x				
		CODET Pauline	x						
		DIBAKALA Prince-Nathan	x						
Total	10		6	4					

Ouverture de la séance : 17h38

A 17h38, le quorum étant atteint, Monsieur le Principal ouvre le conseil d'administration.

Ordre du jour :

Monsieur le Principal annonce l'ajout de trois points supplémentaires sous la forme de questions diverses, à la demande des représentants des parents d'élèves.

- **Approbation du procès-verbal du 21 novembre 2017**

Le procès-verbal du conseil d'administration du 21 novembre 2017 est approuvé à l'unanimité des 18 représentants présents.

Il est cependant précisé que le paragraphe concernant le sujet 3.2- dispositif PSC1 est manquant et sera corrigé.

- **Approbation du procès-verbal du 18 décembre 2017**

Le procès-verbal du conseil d'administration du 18 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité des 18 représentants présents.

Pour information, Monsieur Dandin précise que les vacances scolaires de printemps auront lieu du 25 avril au 14 mai 2018, suite à la décision prise par Monsieur le Recteur en raison des 1^{er} et 8 mai. Tous les parents ont été informés par une note d'information.

- **Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

RUBRIQUE I. Affaires administratives et financières

Sujet 1.1 Convention DAIP 2018

Tous les ans, une convention est à voter pour la mise en place d'un dispositif d'assistance aux usages des technologies de l'information et de la communication. Le coût annuel s'élève à 700 euros.

Pour rappel, M. Cariou n'assurera plus la maintenance du parc informatique. En effet, il partira à la retraite en juillet 2018.

Délibération n°22, votée à l'unanimité.

Sujet 1.2 Adhésion de L'Espace des Sciences

Le coût annuel s'élève à 40 euros. Cela permet, entre autres, de recevoir des expositions mobiles en SVT ou en sciences physiques.

Délibération n°21, votée à l'unanimité.

Sujet 1.3 Contrat

Il est nécessaire d'envisager le remplacement du photocopieur du secrétariat. Le contrat arrive à échéance fin mars 2018.

Le contrat le plus intéressant financièrement est un contrat Ricoh, maintenance et SAV inclus. Le loyer trimestriel s'élève à 215 euros. La copie (noir et blanc) revient à 0,0039 centimes hors taxe, la copie couleur à 0,029 centimes hors taxe.

Délibération n°24, votée à l'unanimité.

RUBRIQUE II. Affaires pédagogiques et Vie Scolaire

Sujet 2.1 Horaires du collège pour la rentrée de septembre 2018

Il s'agit d'une proposition définitive pour la rentrée de septembre 2018 : de 8h30 à 17h10, avec deux récréations de 15 minutes et une pause méridienne d'une heure trente.

Il n'y aura donc pas de modification de la matinée. Les cours reprendront l'après-midi à 14h05. La récréation aura lieu l'après-midi de 16h à 16h15.

Les bus devront donc passer dix minutes plus tard en fin de journée. Il conviendra d'informer les services de transports en février ou mars.

Vote pour la modification du règlement intérieur pour la rentrée de septembre 2018 : une abstention, 17 voix pour la modification.

Sujet 2.2 Préparation de la rentrée 2018 : répartition de la DGH.

Le Conseil d'Administration du mois de février a pour objectif d'établir une proposition concernant les créations ou suppressions de postes définitifs dans l'établissement.

Il s'agit donc de prévoir des effectifs, de proposer une structure pédagogique, de répartir les moyens entre les différentes disciplines afin de faire émerger d'éventuels besoins de postes.

Les membres du Conseil doivent prendre une décision sur la répartition de la dotation. Le vote concernant cette répartition aura lieu lors du dernier conseil d'administration de l'année scolaire.

Dans un contexte plus large, monsieur le Principal, ainsi que l'ensemble des chefs d'établissements de l'académie, a été convié à une réunion au rectorat.

Au niveau national, la priorité est donnée au premier degré, avec la création de 3881 ETP (on constate une baisse des effectifs).

L'augmentation est moindre dans le second degré : création de 120 ETP.

Au niveau académique, selon les prévisions, il y aura 2400 élèves en moins dans le premier degré. Il n'y aura donc pas de création de postes, mais un redéploiement.

Dans le second degré, les effectifs restent stables (seulement + 247 élèves sur l'ensemble de l'académie). Des créations de postes ne sont pas envisagées.

Arrivée de madame Patricia Petit,

Au niveau de l'établissement, 8 divisions sont prévues en sixième, 8 en cinquième, 7 en quatrième et 8 en troisième.

L'an prochain, le niveau quatrième sera donc chargé : entre 28 et 30 élèves par classe.

Monsieur le Principal rappelle que les élèves effectuent, au maximum, 26 h par semaine, en cycle 3 comme en cycle 4. Peuvent s'y ajouter des options.

Option facultative latin : il est prévu une expérimentation. Les élèves auraient deux heures de latin par semaine en cinquième, quatrième et troisième. Pour rappel, les élèves de cinquième ne bénéficient actuellement que d'une heure de latin par semaine.

Départ de la déléguée élève Pauline Codet.

Fluence : échange sur le projet fluence car il n'apparaît pas dans la DGH pour l'année scolaire 2018-2019. Le financement des 4 heures nécessaires fera l'objet d'une demande ultérieure, tout comme cette année, suite à un appel à projet.

Option facultative chorale : l'atelier chorale devient une option facultative à partir de la rentrée prochaine.

Monsieur Dandin ne propose ni création de poste ni suppression de postes définitifs. La répartition sera soumise au vote en fin d'année.

Sujet 2.3 Projet « Climat scolaire »

Lors du CESC de 2017, le thème du harcèlement avait été abordé. Monsieur le Principal, propose de l'élargir au climat scolaire.

Il s'agit d'une enquête scientifique, gérée à l'échelon départemental et suivie par l'inspecteur du 1^{er} degré M. Rousseau. Le diagnostic local de climat scolaire est un outil au service de l'amélioration du climat scolaire. C'est une démarche volontaire de tous les acteurs d'un établissement qui sont prêts à s'engager dans des projets à court ou moyen terme pour mettre en œuvre les enseignements tirés des résultats des questionnaires élèves et des questionnaires-personnels de l'établissement (les parents ne participent pas à ce dispositif).

Il permet de mesurer la fréquence des atteintes subies et le sentiment d'insécurité. Il dégage, au plus près des acteurs de la communauté éducative, les zones de force et de faiblesse dans l'établissement. Il est anonyme, confidentiel, et ses résultats sont uniquement destinés à l'établissement.

Il est composé de 60 questions en ligne abordant différents thèmes de la vie au collège. Il s'effectuera sur une période de 3 semaines entre le lundi 26 mars et le 13 avril. Les élèves rempliront ce questionnaire en salle informatique sur le temps scolaire (il faut compter moins d'une heure).

Après 15 jours d'analyse par une équipe de spécialistes, les résultats sur le climat scolaire du collège G. Brassens seront communiqués au chef d'établissement. Il est prévu une présentation de cette enquête au Conseil d'administration.

Le CA donne un avis favorable.

Sujet 2.4 Organisation des voyages scolaires en classe de 4^{ème} à partir de la rentrée 2018.

Monsieur le Principal présente la situation actuelle : l'ensemble des élèves de 3^e participait à un voyage.

La réforme du collège a avancé la LV2 en classe de 5^e, la question de maintenir les voyages scolaires en 3^e s'est alors posée. D'autant que l'année de 3^e est particulièrement chargée : stage en entreprise, année d'orientation, préparation aux épreuves du Diplôme National du Brevet.

Début juillet 2017, le conseil pédagogique a donné un avis favorable pour l'organisation des voyages scolaires en classe de 4^e.

Un échange entre les représentants des parents et des enseignants aborde différents sujets et soulève des questionnements:

- La question d'une «année blanche» : pas de voyage pour les élèves qui seront en 3^e l'année prochaine.
- Celui de l'équité pour cette cohorte par rapport aux autres élèves à qui un voyage sera proposé.
- Le projet bilangue : 2 voyages ? Un en Angleterre et un en Allemagne ?
- L'organisation des voyages en Italie une année sur deux ?

A l'issue de cet échange, il n'y a pas de vote.

Sujet 2.5 Projet d'organisation du PSC1 pour le niveau 4^{ème} en 2017-2018

Monsieur le Principal présente le projet d'organisation du PSC1 (cf. feuille annexe) validé à l'issue de la réunion du 19 décembre 2017.

M Dandin précise que l'établissement dispose d'un reliquat d'heures pour former quelques élèves de 3^e aux «gestes qui sauvent»

Sujet 3.1 Serait-il possible que tous les enseignants puissent mettre en ligne leur cours ?

Un représentant des enseignants précise que les professeurs remplissent le cahier de texte sur Pronote et que malheureusement beaucoup d'élèves ne le consultent pas ; que les cours sont le fruit d'un cheminement, d'un raisonnement et ne sont pas toujours transposables ; que les élèves travaillent souvent en équipe ou îlot et n'ont pas la même tâche à accomplir dans une même classe. De plus, les élèves absents peuvent demander à photocopier le cahier d'un camarade ou demander à l'enseignant les documents manquants. La mise en ligne systématique des cours entraînerait davantage de confusion pour les élèves ou les parents.

Sujet 3.2 Les parents proposent de faire diffuser 4 vidéos de 2 min sur le thème du harcèlement durant l'heure de vie de classe.

Ce thème est abordé notamment en cours d'EMC par les enseignants en classe de 5^e et régulièrement en heure de vie de classe au cas par cas.

Madame la Conseillère Principale d'Education précise que, d'après son expérience, il est préférable que les débats autour de ces vidéos soient encadrés par des personnes formées voire spécialisées.

Les vidéos seront envoyées au collège et seront à la disposition des enseignants.

Sujet 3.3 proposition d'organiser l'intervention de la Brigade d'Intervention Poétique (BIP) sur le temps scolaire. Il s'agit d'interventions poétiques très courtes par une troupe de comédiens amateurs au mois de mars 2018.

Favorable de l'ensemble des membres du CA. Les collègues seront à même d'accepter ou de refuser d'accueillir la brigade durant leurs cours.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 20h36.